

Libération - vendredi 17 mars 2023

Evénement

Les syndicats poursuivent la lutte tous ensemble

Le recours au 49.3 a levé les doutes sur l'avenir de l'intersyndicale.

Des rassemblements sont prévus ce week-end et jeudi.

Anne-Sophie Lechevallier

Ils avaient annoncé la couleur. Les dirigeants des organisations syndicales ont dit, ces derniers jours, tout le mal qu'ils pensaient d'un éventuel recours à l'article 49 alinéa 3 de la Constitution sur le projet de réforme des retraites. *«Le pire du pire»*, a considéré Philippe Martinez (CGT) avant que le cortège ne s'ébranle le 15 mars, expliquant que *«cela poserait un grave problème de respect de ce qu'il se passe dans la rue»*. Laurent Berger (CFDT) a répété jeudi, sur la place située derrière l'Assemblée nationale, où tous les numéros 1 de l'intersyndicale avaient donné rendez-vous à la presse, qu'il s'agirait d'un *«vice démocratique»* portant sur une réforme *«mal ficelée»* et *«mal boutiquée»*.

«Déni de démocratie»

L'histoire de la contestation contre le projet de réforme ne s'arrêtera donc pas ce 16 mars, avec cette nouvelle lecture à l'Assemblée. Le recours au 49.3 a levé tous les doutes sur l'avenir de l'intersyndicale. Ils continueront à appeler aux mobilisations, et à huit. Signe de cette détermination, c'est Laurent Berger, le secrétaire général de la CFDT, qui a annoncé le premier

de «*nouvelles mobilisations*» à l'AFP, dès qu'Elisabeth Borne a terminé son discours dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale. Quelques minutes plus tard, c'était au tour de la CGT de s'exclamer dans un communiqué : «*Cela ne peut que nous encourager à amplifier les mobilisations et les grèves, la lutte continue !*»

Les contours de cette lutte ont été dessinés par l'intersyndicale, réunie en début de soirée, au siège de la CGT, à Montreuil. En dénonçant un «*véritable déni de démocratie*» avec l'utilisation du 49-3, elle écrit, dans un communiqué, «*mesurer avec gravité la responsabilité que porte l'exécutif dans la crise sociale et politique qui découle de cette décision*». Elle n'a pas changé le contenu de ses exigences : «*le retrait de cette réforme*», précisant vouloir continuer à se mobiliser «*en toute indépendance dans des actions calmes et déterminées*», une manière de signaler qu'elle entend garder la main sur le mouvement social. Jugeant cette réforme toujours «*brutale, injuste, et injustifiée pour l'ensemble du monde du travail*», elle a annoncé les deux prochaines étapes : ce week-end, avec des «*rassemblements syndicaux de proximité*» et jeudi prochain, avec une «*nouvelle grande journée de grèves et de manifestations*». Aucune allusion n'est faite aux grèves reconductibles en cours dans certains secteurs. Il n'en est pas fait non plus mention dans leur texte, mais ils sont plusieurs membres de l'intersyndicale, Philippe Martinez et Frédéric Souillot notamment, à citer la mémoire des années Chirac, quand un texte adopté, comme le Contrat première embauche (CPE), n'avait finalement jamais été promulgué.

Avec ce mouvement de contestation contre le report de l'âge légal de départ en retraite à 64 ans, les syndicats, à l'unisson pour la première fois depuis treize ans, ont réussi à reprendre leur place. Berger voit dans ces semaines de mobilisation «*une démonstration que le syndicalisme est l'écho du monde du travail*». Les huit journées de manifestations ont, en effet,

rassemblé largement, et sur tout le territoire, même dans des villes moyennes peu actives d'ordinaire. Certaines des journées battant des records - comme le 7 mars, avec 1,28 million de personnes dans les rues selon le décompte du ministère de l'Intérieur et 3,5 millions selon celui de la CGT. Et tout du long, l'opinion publique, à en croire les sondages, a continué d'être massivement en soutien de la contestation.

Une bonne entente

Durant ces neuf semaines, l'intersyndicale a tenu, unie avec un dénominateur commun, le refus des 64 ans, sans ne laisser aucune fissure la lézarder. *«Ce qui est nouveau, c'est qu'on est ensemble sans nier nos différences. Et il y en a beaucoup, des différences»*, souligne Philippe Martinez, en citant le principe du *«syndicalisme rassemblé»* de ses prédécesseurs, avec lequel il avait pourtant pris ses distances en arrivant à la tête de la CGT. Les divergences sur les modes d'action, par exemple, ont été surmontées. Chez Solidaires, on constate le respect des tactiques et des stratégies de chaque organisation : *«On sait qu'on n'a pas les mêmes méthodes de mobilisation. Ce n'est pas pour autant qu'on n'est pas dans la même intersyndicale»*, résume Murielle Guilbert. *«On se parle de façon honnête depuis le départ»*, ajoute Simon Duteil. Une bonne entente qui, jurent-ils tous, devrait se poursuivre, même si la suite vient s'entrelacer avec le calendrier de chacune des organisations, particulièrement rempli ces prochains jours. La CFE-CGC tient son congrès les 22 et 23 mars à Tours, et la CGT le sien à la fin du mois à Clermont-Ferrand, pour choisir qui succédera à Philippe Martinez.